Industrie automobile: équipements pour propulsion à gaz de pétrole liquéfiés. Accord révisé, CEE/NU, règlement 67

1999/0018(AVC) - 03/10/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant sans débat le rapport de M. Guido BODRATO (PPE/DE, I), le Parlement européen donne son avis conforme sur la position de la Communauté européenne sur le projet de règlement portant sur l'homologation des équipements spéciaux utilisant les gaz de pétrole liquéfiés.